

Conditions d'utilisations

SERVICE RIVES – LOCATION DE MATÉRIEL DE STAND-UP PADDLE (SUP)

Version : 2.0

Date d'entrée en vigueur : 10 Janvier 2026

PRÉAMBULE

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation et de Location (ci-après les « Conditions ») régissent l'accès et l'utilisation des services proposés par Rives (ci-après « Rives »), incluant notamment la mise à disposition de matériel de stand-up paddle (SUP) via des stations automatisées et une application mobile. Les présentes Conditions constituent un **contrat juridiquement contraignant** entre Rives et tout utilisateur (ci-après l'« Utilisateur »). L'Utilisateur reconnaît expressément que l'utilisation du service implique une activité nautique comportant des risques et accepte d'en assumer l'entière responsabilité dans les conditions définies ci-après.

ARTICLE 1 – OBJET

Les présentes Conditions ont pour objet de définir :

- les modalités d'accès au service ;
- les conditions de mise à disposition du matériel ;
- les droits et obligations respectifs des parties ;
- les règles de responsabilité et de gestion des risques.

ARTICLE 2 – ACCEPTATION DES CONDITIONS

2.1. L'accès au service est subordonné à une acceptation préalable, expresse, libre et éclairée des présentes Conditions.

2.2. Cette acceptation résulte notamment :

- de la validation électronique lors de l'inscription ;
- de l'utilisation de l'application ;
- de l'ouverture d'une station ;
- du démarrage d'une session.

2.3. L'Utilisateur reconnaît :

- avoir pris connaissance de l'intégralité des Conditions ;
- en comprendre la portée juridique ;
- accepter sans réserve l'ensemble de leurs dispositions.

2.4. Les enregistrements informatiques de Rives font foi entre les parties.

ARTICLE 3 – DÉFINITIONS

Aux fins des présentes :

- « **Service** » : ensemble des prestations proposées par Rives ;

- « **Matériel** » : planche SUP, pagaie, gilet, leash et accessoires ;
- « **Station** » : dispositif automatisé de mise à disposition ;
- « **Application** » : application mobile Rives ;
- « **Session** » : période d'utilisation du Matériel entre sa prise et sa restitution validée.

ARTICLE 4 – NATURE DU SERVICE

4.1. Le Service consiste exclusivement en la mise à disposition autonome de Matériel.

4.2. Rives n'assure :

- aucun encadrement ;
- aucune surveillance ;
- aucun accompagnement ;
- aucune formation.

4.3. L'Utilisateur agit en totale autonomie et sous sa responsabilité exclusive.

ARTICLE 5 – CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

5.1. L'Utilisateur déclare et garantit :

- être âgé d'au moins 18 ans, ou de 16 ans avec autorisation légale ;
- savoir nager sans assistance ;
- être apte physiquement et mentalement ;
- ne présenter aucune contre-indication médicale ;
- ne pas être sous l'influence de substances altérant ses capacités ;
- disposer des compétences minimales nécessaires.

5.2. Ces déclarations constituent une condition essentielle du consentement de Rives.

ARTICLE 6 – ACCEPTATION DES RISQUES

6.1. L'Utilisateur reconnaît que la pratique du stand-up paddle comporte des risques inhérents, notamment :

- blessures graves ou mortelles ;
- noyade ;
- conditions météorologiques imprévisibles ;
- collision ;
- perte de contrôle.

6.2. L'Utilisateur déclare pratiquer cette activité : **en pleine connaissance des risques et sous sa seule responsabilité.**

ARTICLE 7 – TRANSFERT DE GARDE

7.1. À compter de la mise à disposition du Matériel, l'Utilisateur en assume la garde juridique exclusive.

7.2. Il supporte l'ensemble des risques liés au Matériel, notamment :

- perte, vol, détérioration ;

- utilisation par des tiers ;
- dommages causés à des personnes ou des biens.

ARTICLE 8 – OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR

L'Utilisateur s'engage à :

- vérifier l'état du Matériel avant utilisation ;
- ne pas utiliser un Matériel défectueux ;
- respecter les règles de sécurité et de navigation ;
- utiliser le Matériel dans les zones autorisées ;
- restituer le Matériel complet et en bon état.

Toute violation engage sa responsabilité exclusive.

ARTICLE 9 – INTERDICTIONS

Il est strictement interdit :

- de prêter, céder ou sous-louer le Matériel ;
 - d'utiliser le Matériel en conditions dangereuses ;
 - de modifier ou altérer le Matériel ;
- d'utiliser le Matériel à des fins commerciales sans autorisation écrite.

ARTICLE 10 – RESTITUTION

10.1. Le Matériel doit être restitué conformément aux instructions.

10.2. La restitution est réputée effective uniquement après validation par le système.

10.3. À défaut, la responsabilité de l'Utilisateur demeure engagée.

ARTICLE 11 – RESPONSABILITÉ DE L'UTILISATEUR

L'Utilisateur assume une responsabilité pleine et entière, notamment pour :

- les dommages corporels ;
- les dommages matériels ;
- les dommages causés à des tiers ;
- toute utilisation du service via son compte.

ARTICLE 12 – RESPONSABILITÉ DE RIVES

12.1. Dans toute la mesure permise par la loi, Rives décline toute responsabilité notamment en cas de :

- accident ou blessure ;
- utilisation du Matériel ;
- conditions naturelles ; intervention de tiers ;
- indisponibilité du service.

12.2. Rives ne répond pas des dommages indirects.

12.3. En tout état de cause, la responsabilité de Rives est limitée au montant payé par l'Utilisateur.

ARTICLE 13 – INDEMNISATION L'Utilisateur s'engage à indemniser Rives contre toute réclamation résultant de :

- son utilisation du service ;
- sa violation des présentes Conditions ;
- tout dommage causé.

Cette obligation inclut les frais de justice et d'avocat.

ARTICLE 14 – DOMMAGES ET GARANTIE

14.1. L'Utilisateur est responsable de toute perte, vol ou dommage.

14.2. Rives peut prélever une somme pouvant aller jusqu'à **1'000 CHF**, sans préjudice d'une indemnisation complémentaire.

ARTICLE 15 – DONNÉES ET PREUVE

Les données techniques et journaux d'utilisation font foi entre les parties.

ARTICLE 16 – COMPTE UTILISATEUR

L'Utilisateur est seul responsable de son compte et de son utilisation.

ARTICLE 17 – EFFETS PERSONNELS

Rives décline toute responsabilité relative aux effets personnels.

ARTICLE 18 – FORCE MAJEURE

Rives ne saurait être tenue responsable en cas d'événement échappant à son contrôle.

ARTICLE 19 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les éléments du service sont protégés. Toute utilisation non autorisée est interdite.

ARTICLE 20 – SUSPENSION ET RÉSILIATION

Rives peut suspendre ou résilier l'accès au service à tout moment, sans préavis ni indemnité.

ARTICLE 21 – DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION

Les présentes Conditions sont régies par le droit suisse. Tout litige relève de la compétence exclusive des tribunaux de Genève.

ARTICLE 22 – VALIDITÉ

Si une clause est invalide, les autres restent applicables.

ARTICLE 23 – ACCEPTATION FINALE

L'Utilisateur reconnaît :

- accepter les risques inhérents à l'activité ;
- assumer l'intégralité de la responsabilité liée à son utilisation ;
- être financièrement responsable de tout dommage ;
- accepter les présentes Conditions sans réserve.